



# **Mémoire de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec**

**Sur la transition équitable axée sur l'humain**

Déposé dans le cadre de la consultation du gouvernement du Canada

Le 29 septembre 2021

**Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)**

565, boulevard Crémazie Est, bureau 12100

Montréal (Québec) H2M 2W3

Téléphone : 514 383-8000

Télécopieur : 514 383-0311

Sans frais : 1 877-897-0057

[www.ftq.qc.ca](http://www.ftq.qc.ca)

Dépôt légal – 3<sup>e</sup> trimestre 2021

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN 978-2-89639-472-2

# Table des matières

<b>À propos de la Fédération des travailleurs et des travailleuses du Québec (FTQ) .....</b>	<b>5</b>
<b>Contexte .....</b>	<b>8</b>
<b>1. Des principes de transition équitable axée sur l'humain .....</b>	<b>10</b>
Question : Dans quelle mesure est-il important que le gouvernement fédéral évalue les conséquences potentielles pour les travailleurs et les communautés lorsqu'il envisage de prendre des mesures pour lutter contre les changements climatiques? .....	10
Les principes de transition équitable présentés dans cette ébauche vous semblent-ils pertinents? .....	13
Les principes de transition équitable présentés dans cette ébauche vous semblent-ils assez larges pour pouvoir être adaptés à des besoins uniques et particuliers, mais suffisamment précis pour être efficaces? .....	14
Existe-t-il d'autres acteurs qui devraient se conformer à ces principes? .....	16
<b>2. Groupe consultatif pour une transition équitable .....</b>	<b>17</b>
Qui devrait faire partie de ce groupe consultatif? .....	17
Quel devrait être le mandat du groupe consultatif? .....	17
À qui le groupe consultatif devrait-il adresser ses recommandations? .....	18
Quel est le meilleur moyen de veiller à ce que les points de vue locaux et régionaux soient entendus? Et comment le groupe consultatif devrait-il dialoguer avec les Canadiens? .....	19
Quel rôle le gouvernement fédéral devrait-il jouer afin de soutenir la mission du groupe consultatif? .....	19
<b>3. Autres questions à prendre en compte .....</b>	<b>20</b>
Selon vous, quels sont les principaux défis et possibilités associés à la transition vers une économie sobre en carbone? .....	20
À quoi ressemblerait une transition vers un avenir net zéro réussi dans votre secteur ou votre collectivité? .....	22
Quels sont les politiques ou programmes gouvernementaux qui ont soutenu avec succès les travailleurs et les entreprises de votre secteur ou de votre collectivité? .....	24
Au sein des politiques et des programmes gouvernementaux, quelles sont les lacunes risquant d'empêcher les travailleurs de se préparer adéquatement à saisir les futures possibilités d'emplois « verts »? Quels sont ceux qui anticipent les potentielles perturbations en matière d'emploi et qui y répondent, s'il y en a? .....	24
Existe-t-il des collectivités ou des groupes particuliers qui risquent d'être plus gravement touchés par la transition vers un avenir net zéro? Quelles mesures pourraient être entreprises pour veiller à ce qu'ils puissent tirer parti de cette transformation? .....	25

Comment veiller à ce que les politiques de transition équitable soient cohérentes à l'échelle du pays, adaptées à chaque région et mises en œuvre localement? ..... 25

**CONCLUSION.....27**

**ANNEXE 1 .....28**

**Sommet pour une transition énergétique juste.....28**

**ANNEXE 2 .....34**

**Fiche de projet #3 - La transition juste.....34**

**ANNEXE 3 .....37**

**Fiche de projet #4 - Les pôles régionaux de dialogue social .....37**

## **À propos de la Fédération des travailleurs et des travailleuses du Québec (FTQ)**

Fondée en 1957, la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) compte 600 000 membres issus de toutes les régions et de tous les secteurs d'activité économique, ce qui en fait la plus grande centrale syndicale québécoise. Ses membres œuvrent dans les industries parmi les plus intenses en carbone, telles que les cimenteries, les alumineries, les pâtes et papiers, les aciéries, les transports, l'agroalimentaire, les mines, etc. Plusieurs d'entre eux travaillent directement dans le secteur de l'énergie, que ce soit pour l'hydroélectricité, le pétrole ou le gaz naturel.

Depuis plusieurs années, la FTQ participe au débat public et contribue à la réflexion sur la lutte contre les changements climatiques, sur les enjeux énergétiques et sur la place des hydrocarbures dans une économie en transition.

En 2013, faisant écho à un colloque national sur les ressources naturelles et la politique énergétique (2012), le 30<sup>e</sup> Congrès de la FTQ adoptait une Déclaration de politique sur l'énergie et ouvrait un chantier de réflexion sur les changements climatiques. Au printemps 2016, une tournée de toutes les régions du Québec a permis à la centrale de mener une réflexion de fond sur les tenants et aboutissants de la transition énergétique et sur les impacts et préoccupations que celle-ci fait naître chez ses membres. En décembre suivant, le 31<sup>e</sup> Congrès adoptait ainsi une seconde Déclaration de politique pour inscrire l'action et le discours de la FTQ dans le sens de la « transition juste », inspirée de la définition adoptée par l'Organisation internationale du travail (OIT) en 2015<sup>1</sup>.

Pour relever le défi climatique, la FTQ est convaincue de la nécessité d'effectuer une transition vers des énergies propres et renouvelables ainsi que vers une économie verte. De l'avis de la centrale, les autorités responsables de cette transition doivent s'assurer du respect des droits économiques et sociaux des travailleurs et des travailleuses, de la pérennité et de la viabilité des emplois et de la durabilité des communautés dans la transition. Pour la FTQ, une véritable stratégie de développement durable doit donc prévoir les mécanismes de dialogue

---

<sup>1</sup> OIT, *Principes directeurs pour une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous*, 2015, p.4.

social permettant aux travailleurs et aux travailleuses, ainsi qu'aux communautés, d'être parties prenantes du processus de transition.

Constatant la menace que les changements climatiques font peser sur les communautés, ainsi que sur la qualité et la pérennité des emplois, la FTQ en appelle au leadership de l'État et considère donc nécessaire que des mesures ambitieuses soient prises par le gouvernement afin d'amortir les impacts négatifs sur l'emploi et les conditions de travail dans certains secteurs particulièrement visés par l'exigence de réduire l'empreinte écologique. La transition exige un effort de planification et de concertation de la part des partenaires sociaux pour permettre aux communautés et aux entreprises de s'adapter et d'absorber le changement le plus harmonieusement possible.

Forte de ces travaux, la FTQ a déployé d'importants efforts ces dernières années, pour se positionner comme une actrice et une interlocutrice importante de la transition juste au Québec, au Canada et à l'international. Pour la conseiller sur ces questions, la FTQ s'est dotée d'un comité environnement composé de membres provenant de divers syndicats et secteurs concernés par la transition énergétique. Ainsi, la FTQ est intervenue, notamment par le biais de mémoires, dans le débat public entourant Loi concernant la transparence et la responsabilité du Canada dans le cadre de ses efforts pour atteindre la carboneutralité en 2050. Elle est également présente au Conseil consultatif sur le développement durable du gouvernement fédéral.

De plus, la FTQ a tissé des liens avec de nombreuses organisations environnementales et s'est jointe Réseau action climat Canada pour favoriser le rapprochement et le dialogue constructif entre le mouvement écologiste et les préoccupations des travailleurs et des travailleuses. En plus de multiplier ses représentations auprès de ses partenaires institutionnels, syndicaux et sociaux, la centrale a notamment participé, depuis 2015, aux différentes conférences des parties (COP) organisées dans le cadre de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CNUCC).

En mai 2018, conjointement avec la Confédération des syndicats nationaux (CSN), la Fondation David Suzuki, Greenpeace, le Fonds de solidarité FTQ et Fondation, la FTQ a convoqué les partenaires de la société civile québécoise et des Premières Nations au Sommet pour une transition énergétique juste. Durant deux jours, environ trois cents (300) participants issus des milieux syndicaux, patronaux, municipaux, communautaires, écologiques, scientifiques, de la finance et des communautés autochtones du Québec se sont donné un temps de réflexion et d'échange sur l'état de la transition énergétique au Québec. Ils ont dégagé un

certain nombre de consensus (voir Annexe 1), dont celui d'accroître le dialogue à tous les échelons de la transition (y compris dans les communautés et les entreprises) pour bien la préparer et la mettre en œuvre de manière respectueuse et équitable. Les participants étaient surtout unanimes quant à la nécessité que l'État prenne à bras-le-corps la responsabilité de coordonner et de soutenir la transition, de manière cohérente et intégrée, en utilisant tous les leviers stratégiques dont il dispose, incluant le soutien financier des partenaires actifs sur le terrain.

D'octobre 2018 à juin 2019, la FTQ, en collaboration avec le Fonds de solidarité et l'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC), a effectué une nouvelle tournée régionale, axée sur des objectifs de développement local et régional, pour favoriser l'émergence d'initiatives et d'un leadership syndical dans les communautés et régions autour de la transition énergétique. Dans une dizaine de villes environ 350 travailleurs et travailleuses provenant de toutes les régions du Québec ont manifesté un grand intérêt à appuyer la transition énergétique dans leurs milieux de travail, leurs secteurs industriels et leurs communautés, convaincus qu'il en va de leur bien-être. Pour y parvenir, ils et elles ont cependant insisté sur la nécessité que des mesures structurantes soient mises de l'avant pour assurer une transition juste des milieux de travail et organiser le dialogue social sur le plan régional. La FTQ a également pu constater que de nombreuses initiatives ont présentement cours dans les entreprises du Québec, mais qu'elles dépendent encore trop souvent de la bonne volonté de quelques personnes dévouées peu soutenues et peu reconnues sur le terrain. À géométrie variable, la transition énergétique est engagée, mais elle aura besoin rapidement d'un sérieux coup de main et d'une vaste coordination pour prendre un véritable élan et porter ses fruits à court terme et à grande échelle.

## Contexte

Comme exprimé dans la section précédente, la FTQ croit fermement au dialogue social et aux grands consensus qui s'en dégagent pour aider les gouvernements à orienter leurs actions. Au début de la pandémie de la COVID 19, la FTQ a répondu présente à l'appel d'organisations désirant discuter de la relance économique qui suivra. Cet appel s'est transformé en regroupement sous l'appellation du G15+, rassemblant syndicats, organisations d'employeurs, organisations environnementales, universitaires, économistes, etc. L'une des propositions du G15+ est la mise en place d'un groupe de travail sur la transition juste au Québec (Annexe 2), à l'instar de la proposition de la présente consultation fédérale. Le G15+ met également de l'avant une proposition pour la mise en place de pôles de dialogue social pour le développement socio-économique des régions tout en luttant contre les changements climatiques (Annexe 3).

Pour qu'elle soit qualifiée d'équitable, la FTQ est persuadée que la transition énergétique doit être effectuée de manière préventive et inclure les travailleurs et les travailleuses dans les discussions et les décisions. Pourtant, les expériences au Canada semblent démontrer que la transition juste est développée lors d'une crise sociale et économique à la suite de la fermeture d'un secteur d'activité. Prenons l'exemple de l'industrie du charbon, lorsqu'en 2016, à la fin de la COP22, le gouvernement du Canada a annoncé la fermeture de cette industrie sur un horizon 2030. Ce n'est qu'après les premières mises à pied massives en Alberta que le Groupe de travail *Transition équitable pour les collectivités et les travailleurs des centrales au charbon canadiennes* a été constitué et a commencé ses travaux. Les acteurs syndicaux n'étaient pas présents dans la première mouture de ce groupe de travail. Il aura fallu attendre jusqu'à la fin 2017, avant qu'ils ne soient inclus. C'est pourquoi la FTQ reçoit avec inquiétudes les grandes annonces de transition telle que celle d'ajouter, dans le cadre de la Stratégie pancanadienne visant l'atteinte de zéro déchet de plastique, l'interdiction de la production et de la vente de 6 articles en plastique à usage unique d'ici la fin 2021. Il en va de même pour l'annonce du fédéral du 31 mai dernier<sup>2</sup>, qui exprime la volonté de transformer l'industrie du ciment pour le rendre carboneutre d'ici 2050. La FTQ appuie les initiatives de décarbonation et de luttés aux changements climatiques, mais

---

<sup>2</sup> CANADA, *Déclaration commune : L'industrie canadienne du ciment et le gouvernement du Canada annoncent un partenariat visant à faire du Canada un chef de file mondial dans le domaine de la production du ciment à faibles émissions de carbone et à obtenir un béton à zéro émission nette de carbone*, [En ligne] [<http://www.ic.gc.ca/eic/site/icgc.nsf/fra/07730.html>] (mise à jour au 31 mai 2021).



s'inquiète, avec raison, de l'absence de plan en matière de transition juste. L'expérience du charbon révèle que l'autorégulation des entreprises pour leurs plans de transition entraîne des mises à pied massives, abandonnant à eux-mêmes des centaines de travailleurs et de travailleuses, ainsi que leurs familles. Ce qui n'est viable ni pour le bien-être économique, ni pour le bien-être social de ces communautés.

La FTQ croit fermement que la transition énergétique doit viser la décarbonation des emplois, des milieux de travail et de la production et de la distribution des produits et services. Bien sûr, le discours des emplois verts est mobilisant et permet un argumentaire positif, mais cette création d'emplois ne peut se faire sans aborder l'enjeu de l'avenir des emplois existants. De plus, le fardeau de la transition ne peut être porté uniquement par les travailleurs et les travailleuses. D'autres facteurs doivent être considérés: éco efficacité des bâtiments, moyens de transport, produits manufacturés, etc. Finalement, nous sommes en contexte de pénurie d'emploi, la transformation des emplois actuels devient donc prioritaire.

Pourtant, au niveau international, les exemples de transition juste coordonnés par les États sont nombreux : l'Allemagne, l'Argentine, le Costa Rica, l'Espagne, le Kenya, la Norvège, les Pays-Bas, la République dominicaine, le Suriname ont des plans de transition juste<sup>3</sup>, l'Écosse et l'Irlande ont mis en place des commissions sur la transition juste et l'Union européenne a mis en place un Fonds pour une transition juste et des mécanismes pour en assurer le bon fonctionnement. La plupart des initiatives étatiques reposent sur les Principes directeurs pour une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous<sup>4</sup> adoptés par l'Organisation internationale du travail en 2015. Ces mêmes principes basés sur le dialogue social, la protection sociale, le droit au travail et le droit à l'emploi sont également utilisés comme indicateurs dans divers travaux de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), notamment au sein des travaux du Comité d'experts de Katowice sur les impacts des mesures de riposte mises en œuvre et dans le forum sur l'impact des mesures de riposte mises en œuvre, visées par l'Accord de Paris. Dans la vaste majorité des cas, les organisations syndicales sont présentes et la FTQ a

---

<sup>3</sup> CONFÉDÉRATION SYNDICALE INTERNATIONALE (CSI), *Les gouvernements ne tiennent pas les promesses de l'Accord de Paris et mettent en danger la stabilité de la planète*, 21 avril 2021, [En ligne] [\[https://www.ituc-csi.org/les-gouvernements-ne-tiennent-pas?lang=fr&msdyntrid=YV8rnJ3b-8wJAqNo54GNrKda12Qf2mhosDgVculxQZo\]](https://www.ituc-csi.org/les-gouvernements-ne-tiennent-pas?lang=fr&msdyntrid=YV8rnJ3b-8wJAqNo54GNrKda12Qf2mhosDgVculxQZo).

<sup>4</sup> ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (OIT), *Principes directeurs pour une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous*, 2015, [En ligne] [\[https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed\\_emp/--emp\\_ent/documents/publication/wcms\\_432864.pdf\]](https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/--emp_ent/documents/publication/wcms_432864.pdf).

développé une expertise de représentation au sein des organes de la CCNUCC. Pour la FTQ, il est primordial que le gouvernement canadien s'inspire de ces principes et s'appuie sur la riche expérience que les syndicats canadiens ont développée.

Finalement, la FTQ s'est attardée à l'adaptation de la transition juste au Québec, selon les secteurs d'emplois et les régions, dès 2016. C'est ainsi qu'elle a développé des conditions pour la mise en place d'une transition juste, une feuille de route pour l'opérationnaliser dans les milieux de travail, trois étapes permettant d'adresser la situation en amont, en mode d'accompagnement et de manière transformative quant à l'économie de demain<sup>5</sup>. Tout ce travail vise principalement la mobilisation de la main-d'œuvre et diverses parties prenantes vers des solutions sous des principes de transition juste.

## 1. Des principes de transition équitable axée sur l'humain

**Question : Dans quelle mesure est-il important que le gouvernement fédéral évalue les conséquences potentielles pour les travailleurs et les communautés lorsqu'il envisage de prendre des mesures pour lutter contre les changements climatiques?**

Pour la FTQ, la transition énergétique est en marche depuis un certain temps. Pour qu'elle soit juste, elle doit inclure ceux et celles qui en subiront directement les impacts vers les solutions. Or, l'ambition du gouvernement ne peut être guidée que par la science pour être à la hauteur des mesures législatives et financières à mettre en place. C'est pourquoi la FTQ demande au gouvernement fédéral de revoir ses cibles de réduction de GES et de s'appuyer sur le rapport sur la juste part du Canada<sup>6</sup> publié en 2019. À défaut de ne pas travailler avec les bonnes cibles, les actions deviendront nécessairement plus radicales de la part des gouvernements entre 2030 et 2050. À ce moment, il sera trop tard pour mettre en place une transition juste et ce seront les personnes les plus vulnérables, ainsi que les travailleurs et les travailleuses, qui en subiront les conséquences.

---

<sup>5</sup> Patrick RONDEAU et Wilfried CORDEAU, *La transition juste au Québec – Guide argumentaire*, 10 octobre 2019, [En ligne] [<https://ftq.qc.ca/wp-content/uploads/2021/06/Guide-argumentaire-transition-juste-au-Quebec-2019.pdf>].

<sup>6</sup> Christian HOLZ, *Deriving a Canadian Greenhouse Gas reduction target in line with the Paris Agreement's 1.5°C goal and the findings of the IPCC Special Report on 1.5°C*, 2019, [En ligne] [<https://climateactionnetwork.ca/wp-content/uploads/2019/12/CAN-Rac-Fair-Share-%E2%80%94-Methodology-Backgrounder.pdf>].

De plus, bien au-delà des aspects écologiques et des risques liés à la biodiversité, les impacts économiques risquent d'entraîner des situations où l'État peinera à maintenir son économie et assurer la protection sociale qui est l'un des piliers de la transition juste selon les principes directeurs de l'OIT. Au Canada, divers scénarios prédisent que les coûts engendrés par les désastres climatiques varieront entre 21 et 43 milliards de dollars par année vers 2050<sup>7</sup>. Ce qui signifie également que le coût des assurances explosera dans les prochaines années. Ces chiffres se confirment pour le Canada puisqu'en avril 2021 Jérôme Haegeli, économiste en chef de Swiss Re, une multinationale qui assure les compagnies d'assurance, les grandes entreprises et les gouvernements, évaluait que le Canada pourrait perdre 7% de son PIB, ce qui équivaldrait à environ 140 milliards de dollars<sup>8</sup>.

Au-delà de l'économie, les changements climatiques auront également un impact sur la santé. En 2030, l'Organisation internationale du travail prévoit que les heures de travail perdues à cause du réchauffement climatique et de ses effets seront de l'ordre de 2,2 %, soit l'équivalent de 80 millions d'emplois sur la planète<sup>9</sup>. Pour l'Amérique du Nord, cela représente 390 000 emplois qui seront à risque. Selon l'ONU, plus de 61 millions de personnes ont été touchées en 2018 par les catastrophes naturelles et 10 000 en sont directement décédées. Selon l'Agence internationale de l'énergie, la pollution atmosphérique serait responsable de la mort de 6,5 millions de décès chaque année à travers le monde. Une étude publiée dans la revue « Nature Climate Change » le 31 mai 2021 dévoilait que 37% des décès dus à la chaleur sont directement liés aux changements climatiques<sup>10</sup>. Au Canada, ce sont 14 400 personnes qui sont décédées de façon prématurée en 2017 à cause de la pollution atmosphérique.

Ces données scientifiques démontrent bien que l'inaction causera des torts irréparables à l'économie et que des milliers de personnes continueront de développer des problèmes de santé de plus en plus grave, voire mourir de façon prématurée. Ce sont ces constats qui doivent guider l'action et l'ambition

---

<sup>7</sup> TABLE RONDE NATIONALE SUR L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉCONOMIE, *Prospérité climatique*, 2011, p. 41

<sup>8</sup> Bob WEBER, « Le réchauffement climatique coûtera plus cher au Canada que la pandémie », *L'actualité*, 22 avril 2021, [En ligne] [<https://lactualite.com/actualites/le-rechauffement-climatique-coutera-plus-cher-au-canada-que-la-pandemie>]

<sup>9</sup> INTERNATIONAL LABOUR OFFICE, *Working on a warmer planet – The impact of heat stress on labour productivity and decent work*, 2019, p. 26, [En ligne] [[https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/-/dgreports/-/dcomm/-/publ/documents/publication/wcms\\_711919.pdf](https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/-/dgreports/-/dcomm/-/publ/documents/publication/wcms_711919.pdf)].

<sup>10</sup> Seth BORENSTEIN, « Étude: 37 % des décès dus à la chaleur sont attribuables au changement climatique », *L'actualité*, 31 mai 2021, [En ligne] [[https://lactualite.com/actualites/etude-37-des-deces-dus-a-la-chaleur-sont-attribuables-au-changement-climatique/?fbclid=IwAR0Rv29KUu6kNOHNCPvJ5P7hi076jSWR7ikiaakARIIILZM\\_tIVwsyhlf4UJ](https://lactualite.com/actualites/etude-37-des-deces-dus-a-la-chaleur-sont-attribuables-au-changement-climatique/?fbclid=IwAR0Rv29KUu6kNOHNCPvJ5P7hi076jSWR7ikiaakARIIILZM_tIVwsyhlf4UJ)].

climatique du gouvernement. En retardant ses actions sous le couvert de la transition juste et des pertes d'emplois, le gouvernement du Canada entraîne des millions de travailleurs et de travailleuses vers des jours incertains et douloureux. C'est pourquoi le gouvernement fédéral ne doit pas agir seul ni prendre tout le poids de la transition sur ses épaules, ou simplement en discuter avec les acteurs économiques. C'est une grande corvée collective dont le Canada a besoin, basée sur un dialogue social et inclusif. La meilleure façon d'éviter les résistances est d'inclure les personnes concernées dans les discussions. La FTQ l'a bien compris et c'est pourquoi elle dialogue avec ses membres sur cette question depuis 2016. C'est également pourquoi elle a organisé un grand Sommet sur la transition énergétique juste en 2018 et qu'elle s'est jointe au G15+. C'est par le dialogue que naissent les consensus et c'est par les consensus que les gens se mettent en mouvement et se mobilisent vers des solutions.

Ces dialogues peuvent prendre deux formes. La première vise directement les milieux de travail concernés. Un dialogue social en entreprise visant la mobilisation des travailleurs et des travailleuses doit être mis en place et encouragé par les gouvernements. Pour la FTQ, il ne fait aucun doute que cela passe par la mise en place de comités paritaires en transition juste, par force de loi ou de règlement.

Ce dialogue doit également se faire à l'extérieur des murs du milieu de travail et inclure l'ensemble des parties prenantes, autant au niveau du milieu des affaires que de la mobilisation citoyenne. C'est pourquoi la FTQ a mené des travaux depuis de nombreuses années pour la mise en place de pôles de concertation de dialogue social régionaux. La dernière version de cette proposition est portée par le G15+. Dans tous les cas, il est important de baser les actions sur l'inclusivité, avoir les moyens d'opérer des changements structurels et assurer une réelle représentativité des communautés. Elles seules connaissent leurs besoins.

Le chaînon manquant pour mettre en place des politiques de transition juste est l'absence d'études prospectives sur les impacts des changements climatiques sur les emplois et la main d'œuvre. Il est satisfaisant de prévoir quels seront les emplois de demain et parler de la création d'emplois verts, mais beaucoup moins séduisant de calculer des pertes d'emplois provenant de décisions gouvernementales. Pourtant, sans ces études prospectives nous nageons en plein brouillard et il devient impossible de planifier une approche de transition holistique et par conséquent juste.

Le secteur industriel ne peut pas être considéré en bloc pour planifier la décarbonation dans un esprit de transition juste. Ce secteur est constitué d'une

multitude de sous-secteurs. Chacun de ces secteurs devrait se doter d'un plan de transition énergétique juste et de décarbonation. L'inclusion des travailleurs et des travailleuses dans l'élaboration de ces plans est essentielle pour en assurer leur succès et leur adhésion. Le Royaume-Uni fournit d'excellents exemples en ce sens.

Finalement, il faut une approche globale au gouvernement du Canada pour cibler les secteurs prioritaires en se basant sur la science du climat, sur des études prospectives concernant les impacts climatiques et en s'assurant d'une planification basée sur la participation active de diverses parties prenantes par le dialogue social. Une fois ces étapes définies, le gouvernement sera en mesure de déterminer le financement adapté à cette situation et de mettre en place des conditions aux appels d'offres concordant avec les objectifs visés selon un principe d'éco conditionnalité. Pour pouvoir évaluer l'atteinte des objectifs, le gouvernement devra également mettre en place des indicateurs de résultats. Ce dernier point est important puisque, malgré les exemples nombreux de pratiques de transition juste à l'international, il existe peu ou pas d'indicateurs de résultats. L'absence de ces indicateurs condamne le concept de transition juste à demeurer abstrait. Finalement, l'ensemble de ces mesures doivent permettre d'entamer une réflexion en profondeur du système économique dominant au Canada.

### **Les principes de transition équitable présentés dans cette ébauche vous semblent-ils pertinents?**

Comme indiqué dans le document de travail et les paragraphes précédents, il est toujours pertinent d'observer et d'analyser les pratiques à l'international en matière de transition juste, mais les réalités socio-économiques diffèrent grandement d'un pays à l'autre. Il est rapidement devenu clair, en tentant d'adapter les Principes directeurs de l'OIT, que le modèle unique ne peut être possible. Au mieux, le Forum sur les mesures de riposte de la CCNUCC a finalisé une feuille de route globale avec des activités sur la transition juste et la diversification économique à la conclusion de la COP25<sup>11</sup>, mais tout cela demeure conceptuel. Nous encourageons le gouvernement du Canada à regarder ce qui se fait ici même au Canada. Du côté de la FTQ, il y a bien sûr le sommet de 2018 sur la transition juste qui démontre une opération de dialogue social réussie entre des organisations qui ont très peu en commun, mais depuis 2020 la FTQ a mis en place des laboratoires de transition juste et a amorcé des travaux concrets dans des milieux de travail ou à des niveaux sectoriels : gaz naturel, Centre de la petite enfance (CPE), secteur

---

<sup>11</sup> FRAMEWORK CONVENTION ON CLIMATE CHANGES – UNITED NATIONS, *Report of the Conference of the Parties on its twenty-fifth session, held in Madrid from 2 to 15 December 2019*, 16 mars 2020, p. 16, [En ligne] [[https://unfccc.int/sites/default/files/resource/cp2019\\_13a01E.pdf#page=16](https://unfccc.int/sites/default/files/resource/cp2019_13a01E.pdf#page=16)].

brassicole, ou encore dans celui du plastique. Ces exemples concrets de démarches de transition juste sont tous basés sur le dialogue social, l'inclusion des parties prenantes et des objectifs de sauvegarde des emplois, l'amélioration des conditions de travail et visent la décarbonation des emplois, des milieux de travail et de la production.

Les principes élaborés dans le document de travail de la présente consultation sont donc pertinents, mais pourraient couvrir plus largement et plus concrètement le concept de la transition juste. De plus, il faut éviter l'écueil de ne viser que les secteurs qui ont de hautes émissions de GES. Il est certain que le secteur des hydrocarbures, par exemple, doit être priorisé, mais les travaux sur la transition juste au Canada doivent pouvoir être adaptés dans tous les milieux de travail et permettre la mobilisation de l'ensemble des travailleurs et des travailleuses.

#### Le cas des CPE

La FTQ a donc décidé de mettre à l'épreuve l'affirmation que tous les milieux de travail sont concernés. Elle a donc entamé des démarches auprès de ses membres dans les Centres de la Petite Enfance (CPE), milieux de travail qui semblent loin d'une transition juste. Pourtant, cette mobilisation a un effet sur les autres milieux de travail. Après avoir rencontré ses membres dans ce secteur, la FTQ a pris contact avec l'organisme Environnement Jeunesse qui a développé un programme de CPE durables. Les travaux permettront, nous l'espérons, de mobiliser le personnel des CPE vers de meilleures pratiques concernant l'alimentation, l'agriculture urbaine, l'éducation à l'écocitoyenneté, le dialogue entre les parties prenantes (parents, éducatrices, employeurs, etc.) et la gestion des déchets. Pour la FTQ, c'est un exemple de transition juste en déploiement.

#### **Les principes de transition équitable présentés dans cette ébauche vous semblent-ils assez larges pour pouvoir être adaptés à des besoins uniques et particuliers, mais suffisamment précis pour être efficaces?**

Les principes énoncés dans le document de travail couvrent largement les enjeux de main d'œuvre, il n'oublie également pas ceux liés aux inégalités sociales. En revanche, plusieurs solutions portent sur les technologies propres et les énergies renouvelables. Bien que la FTQ partage l'apport important des technologies propres comme un vecteur de transition important, tout comme le déploiement des énergies renouvelables pour remplacer les énergies fossiles, elle n'en demeure pas moins inquiète sur les enjeux privilégiant les intérêts privés au détriment de ceux du public. Pour assurer une transition juste, cela signifie que le gouvernement doit maintenir et bonifier les programmes de protection sociale, tel

qu'indiqué dans les principes directeurs de l'OIT. Il en va de même avec le déploiement et le financement des énergies renouvelables. Pour la FTQ, la gestion des ressources naturelles doit se faire par l'entremise de sociétés d'État.

Un autre risque pour la FTQ serait de considérer essentiellement la transition juste en mode réponse à de possibles pertes d'emplois dans un secteur précis. Comme expliqué précédemment, selon la FTQ la transition juste doit se faire en amont et impliquer les travailleurs et les travailleuses ainsi que leurs communautés en s'appuyant sur les trois piliers du dialogue social selon l'OIT, soit : le partage d'information, la consultation et la prise de décision, et ce, de façon libre et éclairée. En second lieu, la transformation des emplois et des milieux de travail aura possiblement deux volets, la formation professionnelle et les compétences à développer pour certains et de l'accompagnement pour ceux qui perdront leur emploi. À ce sujet, le rapport sur le groupe de travail fédéral sur le charbon regorge de propositions fort intéressantes. Il faudrait maintenant les mettre en application au sens large pour tous les secteurs d'emploi qui subiront les mêmes impacts. Finalement, nous ne pouvons passer sous silence la situation du système économique actuel qui est la principale cause des changements climatiques. Une transition juste ne pourra être complète qu'en explorant des solutions pour sortir du paradigme économique actuel vers une économie à visage humain. Cela inclut l'économie circulaire et l'économie sociale.

L'assurance emploi peut jouer un rôle de premier plan afin d'éviter les pertes d'emplois et/ou atténuer les impacts économiques d'une telle transition, mais il faut être prudent pour ne pas détourner ce programme de sa mission première. C'est pourquoi la FTQ faisait les recommandations suivantes au Forum de la Commission de l'assurance-emploi du Canada en 2016 :

Compte tenu de tous ces éléments, voici nos recommandations :

- ✓ Maintenir les revendications syndicales quant à l'accès, la durée et le taux des prestations, ainsi qu'au financement du régime;
- ✓ Mettre sur pied un fonds dédié pour la transition juste à l'intérieur du régime d'assurance-emploi financé par une hausse des cotisations (plus élevée pour les entreprises intenses en carbone) ainsi que par une participation financière de l'État. Ce fonds servira à la formation en emploi, en respect des ententes sur le marché du travail et des compétences provinciales;
- ✓ Mettre sur pied un projet pilote afin de compenser les pertes salariales pour les travailleurs et les travailleuses ayant subis une mise à pied complète ou qui se seront reclassés à un salaire inférieur en raison des politiques de réductions d'émissions de GES;

- ✓ Entamer une réflexion pour une scission du régime entre l'assurance-emploi et les mesures de sécurité sociale (prestations de maladie, proches aidants, de maternité, parentales, etc.).

Dans tous les cas, le gouvernement du Canada doit se donner les moyens de ses ambitions et à ce sujet, à défaut d'utiliser l'assurance emploi, il pourrait mettre en place un fonds dédié autonome, tel que celui de l'Union européenne, assujettis de mécanismes semblables.

Un autre enjeu à aborder est celui des compétences provinciales. Il est primordial que les principes de transition juste prennent en compte les spécifications des provinces, mais également des régions. Notre expérience nous démontre que nous ne pouvons pas effectuer une transition juste de la même façon dans un milieu urbain à forte densité comme dans une région rurale peu peuplée. Les enjeux de transport, d'énergie, de connectivité à l'internet et d'accès aux ressources naturelles et énergétiques ne se déploient pas de la même manière. C'est aussi pour ces raisons qu'il importe, selon la FTQ, de déployer la transition juste à travers un dialogue social qui soit également articulé aux forces vives que constituent les acteurs et partenaires socio-économiques de chaque région.

### **Existe-t-il d'autres acteurs qui devraient se conformer à ces principes?**

Tel que mentionné à quelques reprises au cours de ce mémoire, les acteurs traditionnels du monde du travail, soit, les syndicats, les organisations patronales et les différents ministères devraient se conformer à ces principes dans un exercice de dialogue social permanent.

Cependant, au-delà des acteurs directement touchés par la transition juste au niveau du secteur du travail, il n'en demeure pas moins que nous devons rendre imputables les acteurs financiers à ces principes. Précisément, les institutions bancaires et les investisseurs qui influencent directement les projets d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures devraient se conformer à ces principes.

Il en va de même avec les entreprises de technologies vertes et propres, ainsi que les grappes industrielles qui les regroupent. Encore une fois, la FTQ ne s'oppose pas à ces technologies, mais elles doivent être en support aux principes d'une transition juste et non l'inverse.

Les institutions académiques et les conseils ou comités intersectoriels, comme la Commission des partenaires du marché du travail ou le Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre devraient également se conformer à ces principes dans l'élaboration des plans, recherches et études prospectives sur la main



d'œuvre. Cela permettrait sans aucun doute d'adresser la situation en amont et non seulement avec l'optique des compétences à acquérir pour les emplois verts de demain.

Finalement, tel qu'exprimé en consultation par la FTQ sur la Loi concernant la transparence et la responsabilité du Canada dans le cadre de ses efforts pour atteindre la carboneutralité en 2050 en 2021, le conseil consultatif qui a le mandat de conseiller le ministre sur l'atteinte des cibles ne peut se faire en vase clos d'un conseil consultatif sur la transition juste. Une synergie doit s'opérer entre ces deux conseils consultatifs.

## 2. Groupe consultatif pour une transition équitable

### **Qui devrait faire partie de ce groupe consultatif?**

Encore une fois, la FTQ préconise une structure basée sur celle de l'OIT, mais demeure flexible. Dans tous les cas, nous ne saurions accepter que les syndicats soient absents de ce groupe. Pour ce qui est des employeurs, nous demeurons vigilants aux possibles conflits d'intérêts. C'est pourquoi la FTQ recommande que des associations patronales, et non des entreprises individuelles, soient représentées. Pour ce qui est des ministères, ceux touchant à l'environnement, au travail et à l'innovation devraient également être autour de cette table.

À cela, une panoplie d'experts doivent pouvoir contribuer aux travaux du groupe de travail. Pour la FTQ cela signifie : acteurs de l'économie sociale et circulaire, instituts de recherche indépendante, scientifiques, organisations environnementales, investisseurs, grappes technologiques et représentants des Premières Nations et Inuit.

Dans tous les cas, le principe de l'acceptabilité sociale devra être observé pour mener à terme les travaux et des mécanismes pour prévenir les conflits d'intérêts devront être mis en place.

L'approche doit également être inclusive et permettre aux acteurs autour de la table de s'exprimer de façon libre et éclairée.

### **Quel devrait être le mandat du groupe consultatif?**

Les travaux menés par la FTQ au Québec sur la transition juste nous ont permis de définir quel serait le mandat d'un tel groupe de travail. Il est à noter que la FTQ et le Conseil du patronat du Québec, appuyé par les membres du G15+, des partis d'opposition à l'Assemblée nationale et du Fonds de solidarité FTQ font la même

démarche, depuis décembre 2019, pour demander au gouvernement du Québec la mise en place d'un groupe de travail sur la transition juste.

Le mandat demandé au gouvernement du Québec serait le même que pour le groupe de travail fédéral :

1. Identifier le processus :
  - a) Identifier des milieux de travail ou secteur d'activité qui subiront les impacts des changements climatiques;
  - b) Inventorier les impacts et leurs conséquences;
  - c) Élaborer des outils à l'intention des organisations de travailleurs et patronales;
  - d) Mettre en place des espaces de dialogues pour mobiliser les milieux de travail, ainsi que leurs communautés;
  - e) Identifier des solutions existantes;
  - f) Mettre en place une formation professionnelle adéquate selon les compétences recherchées;
2. Élaborer un financement dédié :
  - a) Mettre en place un fonds pour une transition juste;
  - b) Élaborer des mécanismes reposants sur l'éco conditionnalité;
3. Établir des indicateurs de résultats :
  - a) Assurant la décarbonisation des emplois, des milieux de travail et de la production;
  - b) Assurant le maintien des emplois et des conditions de travail;
  - c) Assurant un support de développement socio-économique pour les régions.

De plus, le groupe de travail devrait également conseiller le gouvernement sur les meilleures pratiques pour diffuser efficacement les informations au grand public et favoriser la mise en place d'outils d'éducation.

Une reddition de compte et des principes de transparence doivent être assurés.

Finalement, ce travail ne peut se faire sans une réflexion en profondeur sur notre système économique.

### **À qui le groupe consultatif devrait-il adresser ses recommandations?**

Les recommandations devraient être adressées aux ministères concernés : ressources naturelles, environnement, travail, économie et innovation. Le bureau du premier ministre devrait également en être saisi.

D'ailleurs, la FTQ recommande un mécanisme d'obligation de suivi et de réponses sur les recommandations effectuées par le groupe consultatif. La population doit également pouvoir être informée des rapports du groupe consultatif et ses rapports devraient être diffusés publiquement.

Finalement, les recommandations doivent être acheminées au conseil consultatif sur la carboneutralité.

**Quel est le meilleur moyen de veiller à ce que les points de vue locaux et régionaux soient entendus? Et comment le groupe consultatif devrait-il dialoguer avec les Canadiens?**

Encore une fois, la FTQ préconise la mise en place de pôles de dialogue social régionaux pour assurer que les points de vue locaux et régionaux soient entendus. La proposition du G15+ pourrait facilement être adaptée à la réalité fédérale et permettrait aux communautés d'exprimer clairement leurs besoins, ainsi que de formuler des propositions de solutions. Dans tous les cas, la représentativité et l'inclusivité doivent être des conditions pour la mise en place de ces pôles.

**Quel rôle le gouvernement fédéral devrait-il jouer afin de soutenir la mission du groupe consultatif?**

Le gouvernement fédéral, par l'entremise de ministères, devrait jouer un rôle actif au sein de ce groupe de travail.

Il devrait également assurer un financement suffisant et adéquat pour permettre au groupe de travail de mener ses travaux à terme.

Le gouvernement fédéral doit également assurer un suivi des recommandations du groupe de travail et indiquer clairement comment il mettra en place ces dernières. Il devra également rendre publics les rapports du groupe de travail.

Pour s'assurer que la transition juste atteigne ses cibles, les recommandations doivent permettre concrètement de réduire les GES. Pour ce faire, le gouvernement doit être en mesure d'avoir les bons outils pour quantifier les volumes de GES réduits par les recommandations du groupe consultatif.

Finalement, il revient au gouvernement de mettre en place les mécanismes de communication et de sensibilisation pour s'assurer que les décisions qu'il prendra, issues du groupe consultatif, soient bien comprises par la population.

### 3. Autres questions à prendre en compte

#### **Selon vous, quels sont les principaux défis et possibilités associés à la transition vers une économie sobre en carbone?**

Le plus grand danger qui guette le gouvernement du Canada et sa population est que cette dernière ne comprenne pas les actions mises en place et ne se sente pas incluse. Une réaction forte de la population risquerait de ralentir tous plans de transition juste qui seraient mis en place et risquerait de fragiliser le concept dans son entièreté. Nous constatons depuis plusieurs années à la FTQ que d'ouvrir une discussion sur les changements climatiques ou sur la transition énergétique avec des travailleurs et des travailleuses est reçu comme une attaque envers leurs emplois. Ils associent immédiatement crise climatique et transition avec pertes d'emplois et ils se braquent. Le sentiment est humain et tout à fait compréhensible. C'est uniquement par le dialogue que la FTQ a réussi à dénouer le nœud, en transformant leurs peurs en opportunités et en enthousiasme. Du moment où les travailleurs et les travailleuses réalisent qu'ils ont plus à gagner qu'à perdre de devenir acteurs au lieu de spectateurs, ils se mettent en mouvement.

Il faut également prendre en considération qu'il existe trois types de transition :

- Aucune transformation des compétences :  
Dans certains cas, malgré une réorientation des opérations d'une industrie ou d'une entreprise, les emplois demeureront les mêmes, avec les mêmes compétences. Citons en exemple le secteur manufacturier de l'automobile. Lorsque trois grands constructeurs ont reçu des milliards de dollars de financement d'Ottawa en 2021, pour construire des voitures électriques, nous nous attendions à de grands bouleversements sur les chaînes de montage et à la nécessité d'opérer une transition juste. Il en ressort que les emplois et les compétences sur la chaîne de montage demeurent les mêmes. C'est plutôt au niveau des sous-traitants ou des secteurs en périphéries que les impacts se font sentir; par exemple, la fabrication de certaines pièces d'auto, la fabrication des batteries au lithium, la maintenance des véhicules, etc. Un autre exemple que nous pouvons citer est celui des alumineries. Dans ce cas précis, la décarbonation entraînera des pertes d'emplois, mais pas nécessairement une transformation des compétences à acquérir, puisque c'est au niveau des anodes que le changement s'opérera. Il est maintenant démontré que les anodes inertes ont une durée de vie beaucoup plus longue et nécessitent moins de

manipulation. C'est donc au niveau de la production d'anodes inertes que le changement se produira. Dans ce cas, il est important de tenir compte du concept d'économie circulaire et de s'assurer, pour le bien des régions, que les usines d'anodes inertes qui seront bâties le seront à proximité des alumineries.

- Compétences transférables :

Dans certains cas, l'attrait des emplois verts ou durables jette une ombre sur les emplois qualifiés de polluants et appelés à disparaître. Cet antagonisme entre ces deux classes d'emplois n'aide en rien la mise en place d'une transition juste paisible. Bien au contraire, les travailleurs et travailleuses des industries à haute émission carbone se sentent méprisés et adoptent une posture de résistance. Pourtant, les compétences d'un travailleur dans une raffinerie sont les mêmes que pour la géothermie. Il y a un exemple extraordinaire en Saskatchewan où des travailleurs et des travailleuses d'une raffinerie ont été recyclés vers la géothermie en 2018. Il y a le même exemple avec les tuyauteurs. Lors de la saga de l'oléoduc XL Keystone, certains États américains, découragés du manque d'emplois, ont déployé un vaste chantier de réfection des systèmes d'égouts pour relancer l'économie. Les emplois étaient payants et cette opération a permis aux États qui ont contribué et qui se retrouvaient sur le tracé de l'oléoduc de s'assurer d'actifs importants pour les années à venir. Les compétences des tuyauteurs étaient les mêmes.

- Les transformations externes :

Dans d'autres cas, ce sont des facteurs externes qui viendront transformer les emplois et qui demanderont des changements au niveau des compétences à géométrie variable. Prenons le cas des aciéries en Suède qui sont maintenant alimentées à l'hydrogène vert. Cette opération d'envergure a coûté des milliards d'Euros et a mobilisé une multitude de parties prenantes, mais a permis à la Suède de s'assurer d'un positionnement hautement avantageux au niveau compétitif international. Ce sera le même cas dans l'industrie de la construction où les changements s'opéreront en grande partie au niveau du Code du bâtiment.

L'autre facteur à prendre en considération c'est la crise climatique en soit et l'augmentation des GES du Canada, seul pays du G7 qui va les avoir augmentés depuis 2015. Tant que le Canada n'enverra pas un signal fort de lutte aux changements climatiques et qu'il continuera à financer l'expansion des

hydrocarbures, il ne sera pas pris au sérieux par la population et ce cynisme minera les projets qui seront développés tout en augmentant la grogne et en éloignant l'acceptabilité sociale. C'est pourquoi le déploiement d'une transition juste ne doit pas se faire POUR les travailleurs et les travailleuses, mais AVEC eux.

Bien que le document de travail démontre clairement et fortement l'intention du gouvernement fédéral de créer un million d'emplois, la situation est plutôt que le pays est en pénurie de main-d'œuvre. Il faut donc adresser cette situation en priorité et démontrer de la cohérence.

Bref, le gouvernement n'a pas d'autre choix que de s'imposer une obligation de résultat.

### **À quoi ressemblerait une transition vers un avenir net zéro réussi dans votre secteur ou votre collectivité?**

Comme mentionné précédemment, la FTQ a organisé un important sommet sur la transition énergétique juste en 2018. Ce sommet a duré deux jours et a permis de dégager d'importants consensus autour de la transition juste. Ces consensus ont été présentés au gouvernement du Québec pour lui démontrer que le Québec était prêt et s'attendait à une prépondérance politique. Ce sommet a réuni plus de 300 personnes issues du secteur syndical, environnemental, financier, patronal, scientifique, artistique, les jeunes, les chambres de commerce et les Premières Nations. Le principe de dialogue social a guidé les discussions en tout temps.

Devant le peu d'action du gouvernement du Québec, la FTQ a décidé de mettre en place des laboratoires de transition juste dans quelques milieux de travail, soit dle ans les secteurs du gaz naturel, des Centres de la Petite Enfance (CPE), le secteur brassicole et celui des plastiques. Elle a élaboré une feuille de route pour guider ses travaux en cinq étapes :

1. Portrait du milieu de travail ou du secteur d'activité (diagnostic) :
  - a. Dresser les impacts environnementaux, sociaux et économiques de l'entreprise sur sa région et ses communautés directes;
  - b. Dresser des études prospectives sur l'impact des changements climatiques sur les emplois dans un futur rapproché, allant jusqu'à 10 ans;
  - c. Établir des scénarios de décarbonation et leurs impacts;
  - d. Dresser une liste et documenter les solutions existantes dans des cas similaires;

2. Planification :
  - a. Reconnaître l'expertise interne des travailleurs et des travailleuses dans l'entreprise vers la recherche de solutions;
  - b. Mise en place d'un comité paritaire en identifiant bien les parties prenantes appelées à participer aux travaux, le calendrier des rencontres, ainsi que les rôles les attentes de chacune des parties
  - c. Planifier la formation professionnelle qui sera nécessaire;
  - d. Élaborer un plan de transition juste;
3. Mise en œuvre :
  - a. Identifier comment va s'opérer le dialogue social avec les opposants au projet ou à l'entreprise;
  - b. Identifier les pistes de financements possibles et les obstacles. Dialoguer avec les investisseurs;
  - c. Planifier l'intégration de nouvelles technologies et l'impact qu'elles auront sur les emplois;
  - d. Octroyer la formation professionnelle nécessaire;
4. Évaluation :
  - a. Mettre en place des indicateurs et outils de suivi pour évaluer si les objectifs de transition juste ont été atteints;
5. Pérennité :
  - a. S'assurer que les efforts consentis puissent alimenter la réflexion sur l'économie;
  - b. Favoriser la mise en place de structures permanentes de dialogue social;
  - c. Publier sous forme de projet pilote l'expérience pour que d'autres puissent en bénéficier (faire ressortir les défis et les bonnes pratiques);

Les investisseurs ne sont pas en reste et ont participé à la publication de l'ouvrage « Changement climatique et transition juste : Guide pour orienter l'action des investisseurs<sup>12</sup> ». Les recommandations de ce guide devraient être prises en considération pour mener les travaux du groupe consultatif.

Finalement, nous ne pouvons passer sous silence les projets de transport collectif et le déploiement d'énergies renouvelables visant uniquement le rendement d'actionnaires. La FTQ met en garde le gouvernement fédéral contre la tentation

---

<sup>12</sup> Nick ROBINS, Vonda BRUNSTING, et David WOOD, *Changement climatique et transition juste - Guide pour orienter l'action des investisseurs*, décembre 2018, [En ligne] [\[https://www.lse.ac.uk/GranthamInstitute/wp-content/uploads/2018/12/FRENCH-changement-climatique-et-transition-juste.pdf\]](https://www.lse.ac.uk/GranthamInstitute/wp-content/uploads/2018/12/FRENCH-changement-climatique-et-transition-juste.pdf).

de financer des projets qui n'ont pas une portée publique et ne servent pas les intérêts de la population.

**Quels sont les politiques ou programmes gouvernementaux qui ont soutenu avec succès les travailleurs et les entreprises de votre secteur ou de votre collectivité?**

Au Québec, deux organismes contribuent à soutenir les travailleurs et les travailleuses : La Commission des partenaires du marché du travail et le Conseil consultatif du travail et de la main d'œuvre.

Il existe également, sous l'égide de ces deux organisations, une multitude de regroupements multisectoriels.

Le 13 octobre 2021, Enviro Compétences, le comité sectoriel de main d'œuvre de l'environnement, tiendra un important forum sur les emplois verts. Des éléments de transition juste y seront discutés. Nous vous invitons à prendre connaissance des conclusions de l'événement « Vert demain - la grande rencontre sur la transition verte, les changements climatiques et leurs impacts sur l'emploi et la formation de la main-d'œuvre »

<https://www.envirocompetences.org/nouvelles/vert-demain-la-grande-rencontre-sur-la-transition-verte-les-changements-climatiques-et-leurs-impacts-sur-l-emploi-et-la-formation-de-la-main-d-oeuvre/>

Du côté de la centrale syndicale, il y a également le Fonds de solidarité FTQ qui appuie et accompagne plusieurs projets de transition juste à la FTQ, que cela soit au niveau de tournées d'éducation avec les membres dans toutes les régions du Québec ou l'accompagnement au niveau des bilans carbone des entreprises dans nos laboratoires de transition juste.

**Au sein des politiques et des programmes gouvernementaux, quelles sont les lacunes risquant d'empêcher les travailleurs de se préparer adéquatement à saisir les futures possibilités d'emplois « verts »? Quels sont ceux qui anticipent les potentielles perturbations en matière d'emploi et qui y répondent, s'il y en a?**

Sans études prospectives sur les impacts des changements climatiques sur les emplois, nous naviguons à l'aveugle. Pour la FTQ, cette situation est inacceptable. Le danger d'axer les réflexions uniquement sur les nouveaux emplois verts risque d'exacerber le sentiment de peur et d'abandon des autres travailleurs et travailleuses provenant des milieux plus polluants.

Il en va de même sur le déploiement de l'hydrogène s'il n'est utilisé que pour le transport et l'exportation. Une solution pour transformer certains milieux de travail



industriels est de subtiliser le charbon, le gaz naturel ou le mazout par l'hydrogène vert. Pour ce faire, il faut une approche réfléchie et un déploiement stratégique en fonction de l'emplacement des industries et des ressources naturelles.

Dans tous les cas, les organisations syndicales demeurent la porte d'entrée pour mobiliser les travailleurs et les travailleuses.

**Existe-t-il des collectivités ou des groupes particuliers qui risquent d'être plus gravement touchés par la transition vers un avenir net zéro? Quelles mesures pourraient être entreprises pour veiller à ce qu'ils puissent tirer parti de cette transformation?**

Naturellement, les personnes vulnérables de notre société sont celles qui vivent plus intensément les changements climatiques. Il est maintenant prouvé que les canicules causent des décès prématurés parmi (ou chez) les personnes souffrant de santé mentale, celles n'ayant pas les moyens de se climatiser, etc. D'ailleurs, quand on regarde la carte des îlots de chaleur de Montréal réalisée par le Conseil de l'environnement de Montréal, on se rend compte que ce sont les quartiers les plus démunis qui ont les îlots de chaleurs les plus intenses.

Un autre enjeu de la transition juste réside dans l'accès aux emplois verts qui seront créés. En ce moment, les emplois bien payés dans le secteur des hydrocarbures sont majoritairement occupés par des hommes blancs, d'âge moyen. Les travaux du groupe de travail devront s'assurer que le gouvernement prenne les bonnes décisions pour relocaliser ceux et celles qui perdront leur emploi, mais aussi de s'assurer que tous auront une chance égale d'obtenir les nouveaux emplois verts qui seront créés. Cela ne sera pas facile et pourrait être source de tensions ou de conflits au sein des communautés si la question n'est pas rapidement adressée.

Toute la question de l'aménagement du territoire doit également être prise en considération lors des travaux sur la transition juste.

Au niveau de la FTQ, d'autres secteurs démontrent des signes de transition à venir et veulent démarrer des processus de laboratoire de transition juste : les cimenteries, les alumineries, le secteur de la construction et les entreprises de vente de bouteilles d'eau.

**Comment veiller à ce que les politiques de transition équitable soient cohérentes à l'échelle du pays, adaptées à chaque région et mises en œuvre localement?**

Le gouvernement fédéral retardera de façon significative toutes tentatives de projets de transition juste s'il n'ouvre pas le dialogue avec les provinces le plus tôt possible. L'équilibre sera fragile entre l'obligation du Canada envers l'Accord de Paris et les compétences provinciales.

De plus, si le Canada ne redresse pas ses cibles de réduction de GES, il n'atteindra pas les cibles de l'Accord de Paris et le pays continuera à se réchauffer et à subir encore plus d'épisodes climatiques dévastateurs.

La mise en place de pôles de dialogue social régionaux amplement proposés dans ce mémoire s'impose pour emporter d'adhésion des communautés. C'est la seule façon de s'assurer que la transition juste soit adaptée aux différentes réalités. En ce sens, les communautés devront jouer un rôle actif et non devenir des réceptacles d'information.

En terminant, le gouvernement doit procéder avec cohérence dans ses décisions et miser sur les bonnes synergies entre les différents groupes de travail qu'il a mis et qu'il mettra en place pour atteindre ses cibles de réduction des GES et permettre un meilleur futur pour l'ensemble des Canadiens et des Canadiennes.

## **CONCLUSION**

La FTQ se réjouit que le gouvernement fédéral mette en place des travaux pour mieux définir le concept de transition juste et comment l'adapter au Canada. Elle salue également la mise en place d'un groupe consultatif indépendant. La centrale espère que le Canada pourra rattraper le retard actuel face aux autres États qui ont mis en place des mécanismes et autres législations.

La FTQ réitère que pour être équitable, la transition énergétique doit inclure ceux et celles qui en subiront directement les impacts. Les travailleurs et les travailleuses sont aux premières loges. De plus, il faudra que le gouvernement fédéral prenne la pleine mesure de la situation des emplois et de la main-d'œuvre et développe des stratégies pour l'ensemble des milieux de travail.

La transition juste aura également besoin d'un financement adéquat et à cette fin, la FTQ espère que le gouvernement fédéral mettra en place un fonds à la hauteur des besoins, pouvant adéquatement répondre à la crise climatique.

Finalement, la FTQ souhaite que le gouvernement rende concret cet exercice de transition juste. Il est temps de passer à l'action, le moment de conceptualiser est terminé. C'est pourquoi des outils et des indicateurs de réussite doivent être rapidement mis en place.

DB/pr/mk/yh/jv  
SEPB-574  
20-09-2021

# ANNEXE 1

## Sommet pour une transition énergétique juste



### Résumé des constats et conclusions

Les 23 et 24 mai derniers, le Sommet pour une transition énergétique juste a rassemblé près de 300 personnes issues du milieu syndical, du mouvement environnemental, du milieu des affaires, de la finance, des groupes citoyens et des Premières Nations. Réunis au Palais des congrès de Montréal, les participantes et participants, provenant de toutes les régions du Québec, ont partagé leurs idées et discuté des principaux défis, enjeux et pistes de travail dont la société québécoise doit se saisir pour s'engager plus sérieusement sur la voie d'une « transition énergétique juste ».

Durant deux jours, les participantes et participants ont été conviés à faire le point sur la situation énergétique et climatique du Québec, à définir des perspectives de développement durable et des enjeux de justice sociale, et à discuter des pistes et opportunités de travail à envisager pour mettre en œuvre des solutions concertées et structurantes pour l'avenir du Québec.

Au sortir du Sommet, un certain nombre de constats et de consensus semblent se dégager.

#### 1. Faire le point sur les défis qui nous attendent: vers une transition juste et concertée

Tour à tour, des experts, chercheurs et acteurs de la transition énergétique ont présenté le fruit de leurs travaux pour permettre à l'auditoire de cerner les divers défis et dimensions (scientifique, économique, sociale) que revêt la transition énergétique à entreprendre.

##### 1.1 L'urgence d'agir

Les conséquences du réchauffement climatique se multiplient, s'intensifient et s'accroissent. Selon le GIEC, si rien n'est fait, la planète court le risque d'un réchauffement global variant de 2°C à 4°C d'ici la fin de ce siècle. D'après certains modèles prédictifs,

cela pourrait se traduire par des écarts pouvant aller jusqu'à 14°C au Canada. Le laisser-faire n'est donc plus une option.

Dans le cadre, notamment, de l'Accord de Paris sur le climat (2015), les gouvernements du Québec et du Canada ont pris des engagements ambitieux de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre (GES), mais les moyens déployés depuis ne suffiront pas à les respecter. Pourtant, des mesures importantes et originales ont été adoptées au Québec (ex.: marché du carbone, Fonds vert pour financer le plan d'action contre les changements climatiques, création de Transition énergétique Québec, etc.), et ses émissions de GES/habitant sont plus faibles que dans le reste du Canada.

Malgré des gains notables en matière d'efficacité énergétique dans plusieurs secteurs d'activité, et malgré son potentiel de production d'énergies renouvelables, le Québec reste un grand consommateur de combustibles fossiles, surtout à cause de l'expansion du secteur automobile (multiplication des véhicules individuels, camions légers énergivores), qui réduit les gains en émissions de GES.

Cependant, il est encore possible d'agir pour limiter le réchauffement climatique et ses dégâts, mais nous ne disposons tout au plus que de 20 à 30 ans pour faire la différence.

## 1.2 Un virage à opérer

Globalement, la transition énergétique doit donner lieu à une réduction de la concentration de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère, mais aussi de tous les gaz responsables du réchauffement climatique (ex.: méthane).

À l'heure actuelle, les solutions compensatoires et à petite échelle ne suffisent pas à réduire l'effet de serre. Trois axes d'intervention sont cependant à privilégier: augmenter notre efficacité énergétique, électrifier nos opérations, remplacer les combustibles fossiles par d'autres sources d'énergie.

Cela exige de revoir nos modes de production, de modifier nos habitudes de consommation, de changer nos façons de faire à tous les échelons. Par exemple, il faudrait revoir fondamentalement notre approche dans l'organisation du transport et de ses réseaux, mieux concevoir nos bâtiments et notre aménagement du territoire, aider l'industrie à s'adapter, adopter un mode de consommation qui comprend plus de services et moins de biens, changer les habitudes individuelles (ex.: pratiques transport). Le tout, dans l'optique d'optimiser les activités en fonction d'une plus grande réduction des émissions de GES à la source.

## 1.3 La transition énergétique comme opportunité

Les changements climatiques et la transition énergétique peuvent apparaître comme des risques pour l'investissement et le développement des affaires, mais ils devraient être abordés comme des opportunités de développement économique (nouveaux secteurs prometteurs) et de création de nouveaux emplois (verts). De même, la collectivité devrait y voir une occasion de transformation sociale en faveur de modes de vie plus durable et d'une plus grande réduction des inégalités.

Dans plusieurs secteurs d'activité (ressources, technologies vertes, production d'énergie renouvelable, transports, bâtiment, etc.), la transition énergétique est susceptible de stimuler de nouvelles opportunités d'affaires ou de développement structurantes pour les entreprises, les filières industrielles et les régions. L'exemple de Shawinigan illustre bien les possibilités de réorganisation sociale et économique que permet le développement des technologies vertes dans les communautés.

Déjà, on peut constater depuis quelques années que la croissance économique est en mesure de se découpler des émissions de GES et qu'il est possible de poursuivre notre développement économique (création de richesse) tout en accroissant les efforts de préservation de la planète.

#### 1.4 Une responsabilité en matière de justice sociale

Le virage à entreprendre ne sera pas sans impacts sur les communautés et les milieux de travail. Tous les secteurs d'activités (et les emplois) seront sous pression pour réduire leurs émissions de GES et tendre vers la carboneutralité. Cela soulève de nombreuses questions sur la transformation du marché du travail et l'avenir des emplois, donc des travailleurs et travailleuses et des communautés situés aux premières loges de la transition énergétique.

Toutefois, il y a lieu de croire que les plus grands défis résideront moins, à court terme, dans des pertes d'emplois que dans la transformation des tâches et la création de nouveaux emplois, la formation de la main-d'œuvre (la préparer, l'adapter et l'accompagner), les gains en efficacité énergétique et en productivité. De la capacité de relever ces défis dépendra celle de la répartition des bénéfices tirés de ces nouvelles opportunités. Il importe donc de s'assurer que personne ne soit laissé pour compte dans cette transition.

Inscrite dans le préambule de l'Accord de Paris comme principe à observer, la « transition juste » s'impose comme une réponse nécessaire pour relever ces défis. Plus que jamais, cependant, elle exige un effort concerté de l'ensemble des acteurs pour devenir une réalité. D'après la définition qu'en a donnée l'OIT, il importe de lier le développement durable et le virage vers une économie verte à la création d'emplois décents et de qualité (permanents, bien rémunérés, sécuritaires), à la reconnaissance des droits fondamentaux (liberté d'expression, d'association, de négociation, etc.), et à des mesures de protection sociale universelles (santé, éducation, sécurité sociale, etc.). Pour en favoriser l'essor et l'ancrage à tous les échelons décisionnels et opérationnels, la transition juste exige la mise en place de mécanismes et pratiques de dialogue social inclusives, qui permettent de donner voix au chapitre à tous les acteurs concernés (travailleurs et travailleuses, société civile, communautés, etc.).

## 2. Prendre la mesure de la tâche à accomplir: entamer un dialogue social vers l'action

Au cours de la dernière journée du Sommet, les participantes et les participants, de même que les porte-parole d'une vingtaine d'organisations et des Premières Nations, ont entrepris un dialogue social, à travers des ateliers et une grande discussion exploratoire

pour faire l'état de leurs préoccupations et de leurs engagements en matière de transition énergétique.

Cette amorce de dialogue a permis d'esquisser les contours de certains consensus préliminaires, ou à tout le moins de discours convergents sur la situation climatique, sur les moyens à prendre, ainsi que sur la stratégie à mettre en œuvre à court terme.

## 2.1 La transition juste comme réponse incontournable à l'urgence climatique

La crise climatique représente un défi urgent, et la transition énergétique est nécessaire, inévitable, et même déjà en marche à plusieurs égards.

Jusqu'à un certain point, cependant, la transition peut s'avérer encore irréaliste, intangible, voire déconnectée ou contreproductive. Pour plusieurs, encore trop d'hydrocarbures sont consommés, trop d'investissements et de projets d'infrastructures sont encore destinés

aux énergies fossiles (exploitation, transport, transformation, distribution), alors que l'on doit viser une réduction draconienne de notre dépendance à cette source d'énergie. Pour d'autres, les changements climatiques représentent des risques financiers et sociaux importants et incitent à opérer un virage vers des investissements ou des projets de développement plus responsables. La transition énergétique serait donc (déjà) porteuse de nouvelles opportunités d'affaires et de développement pour les communautés, de nouvelles retombées économiques et sociales, qu'il faut savoir saisir dès à présent.

Le concept de « transition énergétique juste » devra être précisé pour rallier le plus grand nombre. Mais il semble clair que la transition doit être à la fois écologique et sociale. Elle doit favoriser la création d'emplois de qualité dans la sobriété énergétique, tout en maintenant la rentabilité et la compétitivité des entreprises. Des mesures en amont et en aval doivent être prises pour s'assurer de réduire les inégalités sociales occasionnées ou exacerbées par la transition, et de soutenir les entreprises et les communautés qui devront y faire face.

## 2.2 Un défi collectif à la portée du Québec

Incontournable et appelée à toucher de nombreux secteurs et communautés, la transition énergétique doit être l'affaire de tout le monde. Il faut donc s'y investir de manière cohérente, concertée et avec tous les moyens qui sont à la portée de notre société.

Il est certes nécessaire de conscientiser, d'éduquer et de mobiliser la population pour changer ses comportements et la rallier au mouvement. Mais l'action individuelle ne suffira pas: les acteurs sociaux peuvent faire une différence. Déjà, beaucoup d'initiatives à petite échelle se déploient dans de nombreux secteurs, tant dans les communautés, que les milieux de recherche ou les entreprises. Il manque toutefois un cadre général d'action et de concertation susceptible de donner une cohérence à cette mobilisation et de faire converger les efforts vers des objectifs communs. Or, le Québec dispose de tous les leviers (éducation, formation, outils fiscaux et budgétaires, politiques publiques, réglementation, etc.) et atouts (dialogue social, ressources renouvelables, hydroélectricité, recherche et innovation, savoir-faire, main-d'œuvre qualifiée et

compétente, écosystème de financement, etc.) pour relever ce défi rapidement et durablement.

Cependant, si notre société dispose de la volonté et des instruments pour s'engager dans la transition énergétique, il lui manque un chef d'orchestre pour la mener à bon port.

### 2.3 Un leadership gouvernemental à affirmer

Les initiatives des acteurs sociaux et économiques, de même que les plans d'action gouvernementaux se multiplient, mais se rejoignent difficilement. Trop souvent, les citoyens et citoyennes, les entreprises, les communautés sont laissés à eux-mêmes, pour le meilleur (capacité à soutenir de manière autonome des mouvements, des projets ou des changements positifs) ou pour le pire (manque de direction claire, de ressources ou de soutien de la part des autorités publiques). De plus, le travail en silo des multiples acteurs, parfois à contre-courant les uns des autres, caractérise le manque de coordination de la lutte contre les changements climatiques.

À plusieurs égards, il semble clair que les gouvernements n'assument pas leur responsabilité et n'en font pas assez. Au rythme actuel, le Québec et le Canada ne seront pas en mesure d'atteindre leurs cibles, car ils n'ont pas de plan pour réduire significativement leurs émissions de GES ni de stratégie de coordination pour y parvenir. La volonté politique et la cohérence organisationnelle et institutionnelle ne sont pas au rendez-vous.

Or, l'État a un rôle à jouer dans la transition, et les gouvernants doivent démontrer leur leadership, mettre au jeu un plan précis et le partager avec les acteurs.

### 2.4 Planifier et orchestrer la transition

Il importe désormais que les pouvoirs publics assument un rôle de coordination, en planifiant la transition et en structurant la concertation. Ils doivent intervenir de manière plus soutenue en faveur de la transition et de l'adoption d'énergies alternatives ou renouvelables (hydroélectricité, biomasse, etc.), qui sont porteuses de bénéfices, intensives en main d'œuvre et créatrices d'emplois de qualité.

À cette fin, le gouvernement du Québec doit recourir à ses leviers d'action publique (fiscalité, politique budgétaire, réglementation, etc.) de manière cohérente et intégrée pour mieux encadrer le marché, de même que les pratiques et activités de production, de consommation, de transport, d'aménagement et de préservation du territoire, etc., et stimuler de nouveaux modèles moins polluants et plus structurants. Il doit mettre en place les programmes nécessaires pour soutenir les entreprises et les communautés directement impactées par le virage énergétique, ainsi que des politiques et programmes de soutien du revenu ou de formation initiale et continue pour aider la main-d'œuvre à s'adapter aux changements.

Le gouvernement doit aussi veiller à l'exemplarité de ses propres pratiques et à l'optimisation de ses propres instruments, dont ses sociétés d'État et ses leviers financiers. Il devrait notamment rediriger les fonds publics et les investissements dans les hydrocarbures vers le développement d'énergies renouvelables, et accroître le



financement du Fonds vert pour soutenir les projets prioritaires de la transition énergétique.

Enfin, le gouvernement doit accorder l'espace et le soutien nécessaires aux communautés pour qu'elles puissent se prendre en main et exercer un contrôle collectif réel sur leur propre transition.

## 2.5 Pour y arriver: poursuivre le dialogue social

Les participantes et les participants, de même que l'ensemble des organisations représentées au Sommet se disent prêts à faire leur part pour entreprendre cette transition énergétique, et réclamer auprès du gouvernement les changements et politiques nécessaires.

Pour être efficace, structurante et durable, cette transition doit être concertée et mise au centre d'une gouvernance collective. Elle suppose l'inclusion et la représentation de tous

les acteurs et secteurs de la société civile, du milieu des affaires et des Premières Nations. Elle doit viser à redonner du pouvoir aux communautés, à redynamiser les structures du dialogue social, à assurer la représentation de tous les intérêts dans les structures institutionnelles et décisionnelles.

Cette concertation intersectorielle et avec les peuples autochtones est nécessaire pour sortir du climat d'affrontement qui peut perdurer: il faut développer une compréhension mutuelle afin de réduire les divergences, d'accroître les convergences entre nous, et de trouver des terrains de travail, des terrains d'entente.

Dans un premier temps, cette concertation doit viser à faire pression sur les décideurs pour qu'ils tiennent leurs engagements, mettent en place des plans viables, ambitieux et qui mettent les partenaires sociaux et économiques en action de manière cohérente. Ils doivent, à court terme, et avec ces partenaires sociaux, planifier le changement, dans une perspective de transition juste.

WC/yh

26-11-2018

## **ANNEXE 2**

### **Fiche de projet #3 - La transition juste**

#### **DESCRIPTION**

Mettre en place les structures nécessaires pour une transition juste

#### **OBJECTIF**

Mobiliser les travailleurs et les travailleuses, ainsi que leur communauté, pour s'assurer que personne ne soit laissé derrière et soit accompagné dans les changements affectant le travail et les milieux de vie.

#### **BÉNÉFICES**

Les milieux de travail auront à faire face à des changements importants au cours des prochaines années en matière de transition énergétique. Des emplois seront transformés, certains seront perdus et d'autres seront créés. Dans tous les cas, ces transformations doivent permettre de :

- Mobiliser les travailleuses et les travailleurs pour qu'ils participent aux prises de décision et fassent partie des solutions (à défaut, omettre de les impliquer serait contreproductif et ralentirait passablement cette transition énergétique souhaitée);
- Exporter l'expertise et les atouts du Québec (formation, dialogue social, comités sectoriels, expertise, etc.);
- Cibler adéquatement les besoins des communautés ;
- Bâtir la résilience de l'économie locale, réduire les inégalités sociales et construire un développement socioéconomique bénéfique pour l'ensemble du Québec ;
- Réduire significativement les émissions de GES ;
- Positionner le Québec comme chef de file dans de nouveaux créneaux économiques (nouvelles technologies, bioénergies, pôles de compétitivité et de chimie verte, électrification des transports, conception de matériaux à faible émission de GES, etc.).

#### **COMMENT**

Mise sur pied d'un groupe de travail sur la transition juste à l'intérieur du Plan d'économie verte qui permettra de mettre en place les balises et les mesures nécessaires à l'aide de projets pilotes (pôle de chimie verte, boucles de

biométhanisation, efficacité énergétique des bâtiments, processus de production industrielle tel que les cimenteries, etc.). Les éléments suivants seraient discutés :

- Dans les milieux de travail :
- Mise en place de comités favorisant la participation des travailleurs et des travailleuses pour l'élaboration des plans de décarbonisation des entreprises ;
- Reconnaissance de l'expertise des travailleurs et des travailleuses pour contribuer aux plans de décarbonisation ;
- Financement conditionnel au maintien des conditions de travail et à la création d'emplois décents ;
- Mise en place de programmes de formation concernant les emplois transformés ou les nouveaux emplois créés, incluant les compétences numériques ;
- Adoption de mesures d'accompagnement pour les travailleurs et les travailleuses qui perdront leur emploi ;
- Formation aux travailleurs et travailleuses sur le concept de la transition juste et la décarbonisation afin qu'ils puissent être sensibilisés et participer pleinement aux travaux. Cette formation pourrait être élaborée par la CPMT;
- Dans les communautés :
- Mise en place de structures de développement socioéconomique par le dialogue social.

## **QUI**

---

Mis à part les ministères concernés, les syndicats, les représentants patronaux, les groupes environnementaux, les chaires de recherche/chercheurs et des partenaires de développement socioéconomiques participeront à ces travaux.

## **QUAND**

---

Mise sur pied du groupe de travail à l'automne 2020 pour une durée d'un an.

## **ÉLABORATION**

---

Pour arriver à un modèle de transition juste dans un secteur visé, des analyses d'impact sur la santé, d'impact économique d'une entreprise sur son

territoire et d'impact sur les GES seront utilisées. Ces données permettront de mettre sur pied un plan de transition et de chiffrer le nombre d'emplois qui seront transformés, perdus et créés tout en bénéficiant des programmes gouvernementaux déjà existants.

## **REDDITION**

Le groupe de travail produira un rapport à la fin de ses travaux.

## **DÉTAILS ADDITIONNELS**

Des discussions sont déjà en cours concernant l'avenir de l'est de Montréal. Plusieurs acteurs économiques sont déjà mobilisés. Ce territoire, avec l'apport du programme Zone innovation du gouvernement du Québec, présente un potentiel exceptionnel d'effectuer une transition juste.

## **ANNEXE 3**

### **Fiche de projet #4 - Les pôles régionaux de dialogue social**

#### **DESCRIPTION**

Mettre en place des pôles de dialogue social pour le développement et la diversification socioéconomiques des régions visant la transition énergétique juste et la justice sociale.

#### **OBJECTIFS**

La relance économique doit être l'occasion de revoir nos modes de fonctionnement en améliorant la qualité de vie des populations là où elles vivent, en agissant sur la création et le maintien d'emplois de qualité, la formation de la main-d'œuvre, le financement des entreprises, la mobilisation, le maintien des services publics. Et cela, toujours, avec des projets qui doivent être socialement acceptables sur deux plans: pour les gens locaux, mais aussi pour l'ensemble de la société tout en nous assurant de répondre à la crise climatique et en s'assurant d'une équité sociale.

Les régions du Québec seront au premier plan de ce changement. La crise actuelle est une occasion d'analyser en profondeur les éléments qui permettront un développement économique basé notamment sur les principes d'une économie circulaire plus juste permettant la création et le maintien d'emplois de qualité et une meilleure redistribution de la richesse. Pour y arriver, des changements structurels devront être effectués. À titre de parties prenantes, l'ensemble des acteurs socioéconomiques doivent participer à la définition des orientations socioéconomiques, à l'identification des besoins, à la planification et la mise en œuvre des projets qui assureront une économie viable.

Les principes de transition juste et de justice sociale orienteront les décisions prises par les structures de dialogue social, et s'assureront d'englober à la fois les besoins des communautés et les opportunités de développement économique. De plus, l'accès à des services publics de qualité devra être maintenu et bonifié pour assurer un développement économique durable.

Les principes d'investissement responsable, à travers les indices sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), permettront également de s'assurer que les sommes investies seront sur une base structurante pour l'économie locale. La crise actuelle a mis en relief les faiblesses du système économique; une approche s'inscrivant à l'inverse de la mondialisation et davantage tournée vers l'économie locale permet de développer la résilience nécessaire des communautés et des entreprises pour un développement à caractère social plus durable.

#### **COMMENT**

- Rôle du gouvernement: Assurer la coordination du financement et le bon fonctionnement des pôles en mettant en synergie les investisseurs, ainsi que les fonds d'investissement publics et privés.
- De plus, le gouvernement aura la responsabilité de s'assurer que les projets proposés soient cohérents avec les objectifs visés pour l'obtention du financement.

Les régions sont aux prises avec des enjeux qui leur sont propres au cours des prochaines années. Elles devront intensifier leurs efforts de rétention démographique, d'appui à la relève entrepreneuriale et agricole, de développement de l'entrepreneuriat (y compris collectif), de transformation locale des ressources naturelles, des sous-produits et des résidus industriels, de mise en marché des produits locaux, puis d'innovation technologique. Pour faire face à tous ces défis, les approches en silo et à la pièce ne pourront suffire à la tâche pour assurer, entre autres, une re- conversion industrielle, tout en tenant compte des réalités sectorielles et régionales.

C'est uniquement par le dialogue social que nous pourrons assurer la participation de tous et de toutes et de bien cibler les besoins des communautés en misant sur l'autonomie et la diversification économique du Québec.

## **BÉNÉFICES**

Les pôles mis en place permettront de guider les actions, d'assurer un capital significatif pour la réalisation de projets adaptés à chacune des régions du Québec pour assurer une stimulation économique porteuse de création d'emplois. De plus, le Québec se dotera d'un plan crédible et structurant pour atteindre les cibles qu'il s'est données pour la lutte à la pauvreté et aux changements climatiques.

Pôle de concertation national: Mise sur pied d'un mécanisme de concertation partenarial national des grands acteurs institutionnels et nationaux, de façon inclusive et représentative. L'objectif poursuivi serait d'aider à développer une feuille de route globale, à définir des grands objectifs et à proposer un budget réaliste et suffisant pour la réalisation de projets. Ce mécanisme permettrait aussi d'analyser des grands projets transversaux visant à effectuer des changements structurels permettant la transition énergétique juste et la prise en compte des enjeux sociaux. Les pôles de concertation régionaux met- traient ensemble les parties prenantes concernées pour analyser les enjeux régionaux, proposer des stratégies de développement et le développement de projets rassembleurs et pertinents dans chaque région, en conformité avec les orientations nationales.

Pôles régionaux: Mise sur pied des Comités régionaux de développement stratégique territorial qui auront comme mandat de développer des projets territoriaux en concordance avec la feuille de route nationale. Ces comités seront constitués selon les territoires définis par les tables des préfets. Ils auront des relations structurées avec les décideurs locaux et jouiront d'une pleine autonomie en demeurant dans les paramètres de la feuille de route nationale, du budget alloué et des cibles établies.

## **QUI**

Pôles régionaux de développement stratégique territorial: acteurs syndicaux, sociaux (incluant les organisations citoyennes), environnementaux, financiers, patronaux, les autochtones et les entrepreneurs privés et sociaux.

Un lien avec plusieurs organismes régionaux déjà en place doit être établi avec ces mécanismes de concertation. Plusieurs acteurs économiques privés, publics coopératifs, sociaux et financiers doivent donc être considérés.

Pôle national de la transition: Les syndicats nationaux, les scientifiques, les représentants de l'éducation, les autochtones, les institutions financières nationales, les acteurs patronaux, les groupes environnementaux nationaux et une représentativité citoyenne.

## **QUAND**

Ces structures pourraient voir le jour dès l'automne 2020 :

- Automne 2020 : Mise en place des mécanismes ;
- Printemps 2021 : Mise en route du Pôle national de la transition;
- Automne 2021 : Mise en route des Pôles régionaux de développement stratégique territorial.

## **STRUCTURE D'UN FONDS DÉDIÉ**

La structure du Fonds dédié doit être intimement liée aux objectifs de développement durable, en assurant davantage de synergie et de flexibilité pour mieux répondre aux besoins des régions. Plusieurs éléments guideront les décisions concernant ce fonds dédié: la stimulation de l'économie durable et viable et une loi sur l'écoconditionnalité (format permettant de mesurer les résultats). Un comité-conseil se composant des représentants des institutions financières québécoises, de l'industrie du capital de risque et du capital de développement, feraient rapport chaque année au ministre de l'Économie et de l'Innovation de l'état de l'écosystème de la finance et feraient des recommandations pour améliorer sa complémentarité, en plus de se pencher sur les lacunes du marché, la prise de risque, puis la capitalisation de fonds spécialisés et d'enveloppes de co-investissement.